



Le Directeur général

Le Premier président

Le 19 JUIL. 2024

Monsieur le Président,

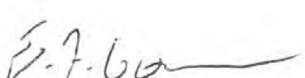
Dans le contexte de crise qui affecte la République d'Haïti et, partant, la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSCCA) d'Haïti, nous affirmons notre solidarité et notre soutien à l'égard des conseillers et du personnel de la CSCCA d'Haïti.

Depuis fin février 2024, les circonstances d'urgences et d'insécurité que traverse votre pays ont rendu impossible la signature de l'accord de coopération GSAI et sa mise en œuvre.

Nous réaffirmons, cependant, notre plein et entier engagement dans l'initiative mondiale de responsabilisation des institutions supérieures de contrôle (GSAI) et pour un partenariat durable avec votre institution.

Nous vous prions de trouver en annexe l'accord dans sa dernière version approuvée par l'ensemble des parties prenantes, votre institution supérieure de contrôle, la Cour des comptes française et l'initiative de développement de l'INTOSAI.

Sans méconnaître les circonstances actuelles, nous vous invitons à nous informer de toute évolution positive de la situation qui rendrait possible la signature et la mise en œuvre de l'accord de coopération GSAI par l'ensemble des parties prenantes.



M. Einar GØRRISSEN  
Directeur général  
Initiative de Développement de l'INTOSAI (IDI)



M. Pierre MOSCOVICI  
Premier Président  
Cour des comptes de la  
République française

Monsieur Rogavil Boisguéné  
Président  
Cour supérieure des comptes et du contentieux  
administratif  
Angle rues de la Réunion et du Champ de mars,  
Port-au-Prince  
Haïti